

JIJEL

L'achèvement des travaux du tunnel de Dar-El-Oued pour bientôt

Les travaux d'excavation estimés à ce jour à 480 ml, sur un total de 628 ml, pour la réalisation d'un tunnel à Dar-El-Oued (Grottes merveilleuses) prendront fin au mois de mai prochain, au plus tard, a affirmé le directeur des travaux publics, M. Abderrezak Kemouche, au forum de Jijel FM.

Néanmoins, estimera-t-il, la fin des travaux d'excavation et de revêtement en béton ne signifie en rien son ouverture à la circulation automobile. L'acquisition d'équipements de sécurité aux normes internationales comme l'avait recommandé le premier responsable du secteur lors de sa visite dans la wilaya en décembre 2005 est une priorité avant sa mise en service, qui ne sera pas pour demain.

A propos des travaux pour la réalisation d'un viaduc sur Dar-El-Oued accusant pour l'heure un retard, le premier responsable du secteur au niveau local l'im-



pute à un problème de "structures".

Au sujet du projet de la pénétrante vers les Hauts-Plateaux d'une longueur de 100 km qui fera la jonction avec l'autoroute Est-Ouest, M. Kemouche a noté que ce dossier est pris en charge sérieusement au niveau central par l'Agence nationale des autoroutes (ANA). Selon lui, le coût du kilomètre de cette autoroute (2X2) serait de l'ordre de 100 milliards de centimes.

L'autre chantier tant attendu par la population jijelienne est celui relatif à l'évite-

ment sud de la ville sur 14 km et dont les travaux démarrent incessamment, le temps de la désignation de l'entreprise, a tenu à rassurer l'invité du forum. Pour ce qui est du projet d'un port de pêche et de loisirs à El Aouana, on apprendra que 22 entreprises étrangères ont retiré à ce jour le cahier des charges et que la date pour l'ouverture des plis a été fixée au 20 avril 2007. Dans le sillage de son intervention, le directeur des travaux publics reconnaîtra que devant la faiblesse des enveloppes budgétaires —

55% contre 62% il y a deux années — des chemins communaux se trouvent dans un mauvais état, et ce, loin de la moyenne nationale. Les chemins de wilaya ne sont pas en reste puisqu'ils connaissent actuellement un coefficient de dégradation de 60%.

Un chiffre qui sera révisé (30%) à la baisse une fois tous les travaux de réfection inscrits cette année achevés. Seul point de bémol, les RN 43 et 27 semblent être mieux loties avec seulement un taux de 4% de dégradation.

F. M.

MILA

Blocage en perspective à l'APC de Grarem

Les choses semblent se corser davantage au sein de l'Assemblée populaire communale de Grarem qui se dirige inéluctablement vers un blocage qui risque d'être fortement préjudiciable à la bonne marche des affaires de la commune, et ce, suite à la réponse de la DRAG de la wilaya de Mila qui considère que les motifs invoqués dans la motion de retrait de confiance, signée et déposée en date du 21 février 2007, par huit (8) des onze membres qui constituent ladite APC ne sont pas tellement consistants, pur ne pas dire infondés ou non confirmés. Pour rappel, huit des onze membres de l'APC de Grarem ont signé une motion de retrait de confiance au président de l'APC, en l'occurrence M. Meghzili Rachid, élu sur la liste PRA. Après avoir reçu la réponse de l'administration (DRAG), non sans étonnement de "cette prise de position qui ne dit pas son nom", les huit signataires (3 du FLN, 2 du Mouvement El-Islah, 1 du Mouvement En-Nahda, 1 du MSP et 1 du RA) récidivent, en maintenant inchangée leur position initiale à l'égard dudit président d'APC.

En effet, dans une 2^{ème} pétition datée du 22 mars en cours et adressée au wali de Mila, les huit frondeurs qui "s'attendaient à la mise en branle de la procédure de destitution, conformément à

la réglementation en vigueur, notamment le code communal dans son article 55, s'étonnent de recevoir une telle réponse de la part de la tutelle qui ne semble pas saisir la portée d'une pareille décision collégiale, mûrement réfléchie, donc irréversible". Les pétitionnaires qui considèrent que même le code communal ne fait aucunement allusion à un quelconque motif ou justificatif valable, en cas de décision des 2/3 des membres de l'assemblée de retirer leur confiance au président, se soumettent à la sagesse et au bon

sens du wali, appelé à trancher en son âme et conscience et surtout dans l'intérêt de la collectivité et du citoyen en premier chef, et l'informent que, désormais, toute décision ou délibération émanant de ce président est considérée par le conseil communal comme nulle et non avenue. Les signataires, plus décidés que jamais, terminent leur requête en disant au wali que la seule et unique solution passe irrémédiablement par le limogeage et la destitution de cet élu de son "piédestal".

A. Mhaimoud

ANNABA/IMPORTATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET INDUSTRIELS

Plus de 1600 dossiers non conformes depuis 2005

Plus de 1 600 dossiers relatifs à l'importation à Annaba de produits alimentaires et industriels ont été contrôlés non conformes aux lois et normes internationales depuis 2005 à ce jour, a révélé le directeur de wilaya, M. Abdellali Hachichi, lors de son passage au forum heb-

domadaire de la radio FM de Annaba.

L'intervenant, qui n'a pas donné, à ce propos, des précisions sur la situation de ces dossiers vis-à-vis de la justice, a fait savoir que 9 ingénieurs d'Etat ont été recrutés au niveau de la direction de wilaya du commerce pour renforcer

l'activité de contrôle. M. Hachichi a annoncé, par ailleurs, qu'un laboratoire d'analyses bactériologiques et chimiques verra bientôt le jour à Annaba ; le choix du terrain devant abriter ce projet a été déjà effectué, a-t-on indiqué.

Nabil Kebaili

TEBESSA

Des peines de 10 et 12 ans de prison pour des faux-monnayeurs

Dans son verdict rendu dimanche dernier, le tribunal criminel près la cour de Tébessa a condamné 7 membres d'une même famille à des peines allant de 10 à 12 ans d'emprisonnement ferme pour contrefaçon de billets de banque. Les faits remontent au mois de septembre 2006 où, suite à une longue enquête, les services de la Gendarmerie nationale ont réussi à appréhender 7 membres d'une même famille en possession de faux billets de banque (dinars et devises). La perquisition effectuée au domicile de l'un d'eux a permis la découverte et la saisie d'un scanner et d'une imprimante. Le parquet général a requis la perpétuité pour les mis en cause à l'issue de longs plaidoyers. Le tribunal a finalement prononcé une peine de 12 ans de prison pour l'un d'eux et 10 ans pour les six autres, tout en leur accordant un délai d'une semaine pour se pourvoir en cassation.

Saâdallah Djamel

Découverte de trois citadelles romaines à Ouled-Sidi-Abdallah

Trois citadelles datant de la période romaine viennent d'être découvertes dans la forêt de Ouled-Sidi-Abdallah, dans la commune de Ain Zerga, wilaya de Tébessa, a annoncé dimanche la direction de la culture.

Ces sites ont été construits par les Romains, non loin de la bande frontalière de l'est du pays, dans le but de surveiller et de protéger le mouvement des passagers se déplaçant à l'intérieur des villes romaines, fondées en Afrique du Nord, précise la même source.

Deux autres sites archéologiques, un cimetière et des silos souterrains romains, ont été découverts eux aussi, au début de l'année en cours, rappelle la direction de la culture de la wilaya de Tébessa.

Le cimetière romain est situé dans la commune de El Oglia El Malha et les silos, construits en pierre, dans la région de Tazbent, dans la commune de Bir-Mokadem.

La wilaya de Tébessa compte une trentaine de sites archéologiques dont 10 classés patrimoine national, au moment où une mission de classement de nouveaux sites est en cours dans la wilaya. Les sites les plus célèbres dans cette wilaya sont, notamment, le temple de Minerve, la Muraille byzantine, la Porte de Caracalla...

A noter que la wilaya de Tébessa a consacré cette année 70 millions de dinars pour la préservation et la réhabilitation des biens culturels de la wilaya. Il s'agit de la réalisation d'une carte monographique et d'une banque de données sur le patrimoine culturel.

La direction du tourisme a souligné de son côté que la wilaya a bénéficié cette année de l'inscription de ses trois premières zones d'expansion touristiques (ZET) au niveau des sites de Lemridj et de l'ancienne ville de Youkous, ainsi que des forêts de Bekkaria.

D'autres projets, relatifs notamment à la réalisation d'un plan de protection du patrimoine archéologique et des sites historiques et naturels, ont été nouvellement inscrits dans la wilaya.

APS